

JUSTIFICATION DE VOTE concernant la DHG du lycée Descartes

La dotation horaire globale de notre établissement est cette année en hausse. Elle permet d'envisager la rentrée prochaine sans suppression de poste, et même en prévoyant la possibilité de certaines créations. Toutefois, cette situation ne doit pas nous faire oublier certains aspects de notre situation qui sont négatifs.

- Tout d'abord, la perspective de création de postes concerne, pour l'essentiel, des postes qui ont été supprimés les années précédentes, au nom de la politique destructive du non-remplacement, dans notre cas quasi-systématique, des départs en retraite. Il s'agit donc moins de créer des postes que de les restituer. S'ils n'avaient pas été supprimés, des collègues auraient pu les occuper, ou continuer à les occuper et l'on sait l'importance aussi bien pour les enseignants que pour élèves de la stabilité.
- Ensuite, cette restitution se fait en envisageant dans certains cas la possibilité d'affecter des stagiaires à temps complet, non-sens pédagogique et même humain qui a été dénoncé non seulement par les enseignants mais par l'ensemble de ceux qui s'intéressent vraiment à l'éducation (et même ceux qui s'intéressent à l'économie du système, comme le montre le récent rapport de la Cour des Comptes, et à sa légalité, comme le montre l'arrêt du Conseil Constitutionnel).
- Il faut ajouter que cette augmentation de la DHG ne compense que partiellement l'effet de l'application de la réforme en Terminale, après la Seconde et la Première: diminution des heures d'enseignement à cadrage national, assortie du développement d'heures dites d'autonomie qui créent des inégalités selon les établissements (selon la façon dont elles sont utilisées) et qui mettent en concurrence les disciplines au lieu de les harmoniser dans l'intérêt des élèves.
- Enfin, le ratio imposé par la dotation entre les heures-poste et les heures supplémentaires (HSA) conduit à limiter les créations de postes et de BMP pour utiliser toutes les heures supplémentaires.
- Par ailleurs, la structure envisagée, tout en prévoyant la constitution d'une Première L et de deux Premières ES, maintient la mixité d'une Terminale L/ES, dont les effets sur les emplois du temps et sur le fonctionnement général de la classe sont négatifs (nous le constatons cette année) alors que l'économie en termes d'heures de cours est dérisoire (4 heures en Histoire-Géographie seulement).
- Enfin, rien ne garantit que le maintien de cinq classes de seconde permettra de réduire le nombre d'élèves par classe (cette année, la plupart des secondes sont à 35).

Cette analyse de la situation nous conduit à nous abstenir lors du vote du TRMD permis par cette DHG, d'autant que notre situation locale ne doit pas nous faire oublier celle des autres établissements du secteur, où les pertes en termes de structure et de dotation sont catastrophiques! Nous avons connu cette inégalité lors de rentrées précédentes, et nous ne pouvons que nous inquiéter, y compris pour nous-mêmes, de cette régression de l'offre d'éducation sur notre secteur (et d'ailleurs dans l'ensemble de l'académie de Créteil, pour ne rien dire des autres académies).

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Descartes,
A Champs-sur-Marne, le 09/02/2012